



RAPPORT D'ACTIVITE

(Exercice 2023)

Le fonds de dotation M.O.N.P.I.C. a été créé au début de l'année 2012.

Une déclaration a été déposée le 26 janvier 2012 à la Préfecture de l'Hérault, à Montpellier, pour faire connaître la constitution de ce fonds de dotation ; elle a été enregistrée sous le numéro 34/3-FD-005 et le récépissé de dépôt nous a été retourné le 03/02/2012.

La publication a été faite au J.O. des associations, fondations et fonds de dotation. Mention du texte de cette publication figure au J.O. du 18/02/2012, page 825, n° 2065.

Divers Conseils d'administration se sont déroulés au cours de l'année 2023.

Les principales questions abordées ont porté sur la nécessité d'un rappel de la mise en place de cette fondation et des objectifs qu'elle poursuit. L'organisation du fonctionnement, la recherche de contacts avec les partenaires, l'établissement d'un calendrier de rencontres pour présenter le fonds de dotation et son objet aux familles qui fréquente l'établissement.

Au cours de cet exercice, un montant de 200 euros de dons sans affectation a été reçu par le fonds de dotation.

N'ayant aucune charge de fonctionnement l'exercice se solde par un excédent de 200€ que nous vous proposons d'affecter en compte de report à nouveau

Aucun autre évènement n'est à signaler pour cette année de fonctionnement.

Fait à Béziers, le 24 avril 2024.

Le Président,

J.L. HUC

MONPIC

Fonds de dotation enregistré sous le n°34/3-FD-005

Compte de résultat au 31/12/2023

120 000	EXCEDENT	200,00 €	758 100	Dons manuels non affectés	200,00 €
		<u>200,00 €</u>			<u>200,00 €</u>

Bilan au 31/12/2023

<u>Actif</u>		<u>Passif</u>		
512 000	SB CIC	102 400	APPORT SANS DROIT DE REPRISE	6 741,60 €
		110 000	REPORT A NOUVEAU	8 676,16 €
		129 000	RESULTAT DE L'EXERCICE	200,00 €
		<u>15 617,76 €</u>		<u>15 617,76 €</u>

certifié conforme
le Secrétaire
J.L. Huc


MONPIC



Béziers

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 mai 2024

Sont présents ou représentés : Mme LAVAL THEILLARD, Messieurs HUC, PRATS, GUILLERMINET, ROUX .

Sont absents excusés : MM. NOUGARET, POZO

Monsieur HUC ouvre la séance en rappelant que ce conseil d'administration a été convoqué pour statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2023.

1) Approbation des comptes au 31/12/2023

Monsieur GUILLERMINET, trésorier, présente les comptes 2023 qui sont annexés à ce procès-verbal.

Sur sa proposition il est décidé d'affecter l'excédent de 200€ au compte de report à nouveau.

Ces comptes et cette affectation du résultat sont approuvés à l'unanimité.

2) Questions diverses

Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 10h45

Le Président
Jean-Louis HUC

Le Secrétaire
Georges ROUX